

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 263/00

ÉFAI – 000571 – ASA 16/017/00

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES DE TORTURE / PRISONNIERS D'OPINION

MYANMAR

U Soe Myint, membre du comité central de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie) et président de la section de Yangon de ce parti

Myo Aung, membre du comité d'organisation de la section de Yangon de la NLD

Seize membres du mouvement des jeunes de la NLD : **Htun Zaw Zaw**, **Myo Nyunt**, **Htun Myint**, **Thein Lwin**, **Aung Htoo**, **Khin Oo**, **Moe Thaw** (également désigné sous le nom de **Pauk Pauk**), **Myint Kyaw**, **Shwe Gyo**, **Than Htut**, **Nyan Lin Aung**, **Aye Myein Lin**, **Than Htun**, **Thein Swe**, **Zaw Min Kyaw** et **Min Aung Nyo**

Daw Aung San Suu Kyi, secrétaire générale de la NLD

U Tin U, vice-président de la NLD

Londres, le 5 septembre 2000

Selon certaines sources, deux responsables du mouvement d'opposition *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie) ont été incarcérés, en compagnie de 16 membres du mouvement des jeunes de ce parti, après avoir tenté d'assister à une réunion de la NLD. Si ces informations devaient être confirmées, Amnesty International considérerait ces personnes comme des prisonniers d'opinion, dont la détention a pour seuls motifs l'exercice de leur droit à la liberté d'association et leur appartenance à un parti politique non violent. Les prisonniers politiques sont couramment victimes de torture au Myanmar.

Ces personnes figuraient parmi un groupe de membres de la NLD, dirigé par la secrétaire générale du parti, Daw Aung San Suu Kyi, et son vice-président U Tin U, qui ont été stoppés par les forces de sécurité le 24 août, alors qu'ils quittaient Yangon (ex-Rangoon) pour assister à une réunion organisée à une cinquantaine de kilomètres de la capitale. Ils ont refusé de rebrousser chemin et sont restés sur le bord de la route à Dallah, dans la banlieue de Yangon, pendant neuf jours. Quelque 200 membres de la police antiémeutes les ont finalement contraints par la force à quitter les lieux, aux alentours de 1 h 30 du matin le 2 septembre.

Depuis lors, U Soe Myint, membre du comité central de la NLD et président de la section de Yangon de ce parti, aurait été placé en détention à la prison d'Insein, dans la capitale du Myanmar, avec un membre du comité d'organisation de cette même section, Myo Aung, et les 16 membres du mouvement des jeunes de la NLD nommés ci-dessus.

Daw Aung San Suu Kyi et U Tin U sont détenus au secret depuis le 2 septembre. Les forces de sécurité ont mis en place un cordon autour du domicile de la secrétaire générale de la NLD, et ses lignes téléphoniques ont été coupées. L'accès au siège de son parti est également interdit et il semble que des agents du *Military Intelligence Service* (MIS, Service de renseignements de l'armée) aient confisqué des fichiers et des documents dans ces locaux au cours du week-end des 2 et 3 septembre. Le 4 septembre, le *State Peace and Development Council* (SPDC, Conseil national pour la paix et le développement), le gouvernement militaire du Myanmar, a diffusé une déclaration selon laquelle chacun des dix membres du comité central de la NLD, y compris Daw Aung San Suu Kyi et U Tin U, « ont été priés de rester dans leurs domiciles respectifs », mais les autorités ont nié que ces dix personnes avaient été placées en résidence surveillée. Le SPDC a également affirmé que la NLD entretenait des liens avec des groupes armés d'opposition, mais Amnesty International pense que ces allégations ne reposent sur aucun élément probant. La NLD a toujours prôné la non-violence.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Au Myanmar, les prisonniers politiques sont fréquemment soumis à la torture pendant qu'ils sont interrogés par des membres du *Military Intelligence Service* (MIS, Service de renseignements de l'armée) après avoir été arrêtés. Ils peuvent également être victimes de supplices après avoir été condamnés, s'ils enfreignent les règles arbitraires et extrêmement dures en vigueur dans les établissements pénitentiaires. Les conditions de détention y sont extrêmement éprouvantes. Les prisonniers politiques sont mal nourris, privés de soins médicaux et vivent dans des conditions insalubres ; des dizaines d'entre eux ont succombé à ces traitements.

En mai 1990, la NLD a remporté plus de 80 p. cent des sièges de l'Assemblée populaire (Parlement) à l'issue des élections législatives, mais elle n'a pas été autorisée à former un gouvernement. Depuis lors, le SPDC a pris des mesures de répression répétées, arrêtant des centaines de membres de la NLD et d'autres militants en raison de leurs activités politiques non violentes. Amnesty International estime à 1 500 le nombre de prisonniers politiques actuellement incarcérés au Myanmar. Le gouvernement militaire a en outre contraint des milliers de membres de la NLD à quitter ce parti et a fermé des bureaux de ce mouvement dans tout le pays.

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / télex / fax / aérogramme / lettre par avion (en anglais ou dans votre propre langue) :

– exhortez le *State Peace and Development Council* (SPDC, Conseil national pour la paix et le développement) à libérer immédiatement et sans condition U Soe Myint, Myo Aung et les 16 membres du mouvement des jeunes de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie) qui ont été arrêtés le 2 septembre, à moins qu'ils ne soient inculpés d'infractions prévues par la loi ;

– appelez le SPDC à veiller à ce que chacune de ces 18 personnes soit immédiatement autorisée à consulter des avocats, à entrer en contact avec les membres de sa famille et à bénéficier de soins médicaux ;

– demandez instamment au SPDC de prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun détenu ne soit soumis à la torture ni à d'autres formes de traitements cruels, inhumains ou dégradants ;

– exhortez les autorités à fournir des éclaircissements sur la situation actuelle de Daw Aung San Suu Kyi, d'U Tin U et des autres membres du comité central de la NLD dont la liberté de mouvement a été restreinte, et à veiller à ce qu'il ne soient pas détenus au secret.

APPELS À :

Remarque : l'obtention des lignes de fax peut s'avérer problématique. Il est préférable d'envoyer vos appels pendant les heures de bureau locales (il faut ajouter six heures et demie à l'heure GMT pour obtenir l'heure de Yangon).

Premier secrétaire du Conseil national pour la paix et le développement (SPDC) :

Lieutenant General Khin Nyunt, Secretary 1
State Peace and Development Council
c/o Director of Defence Services Intelligence (DDSI)
Ministry of Defence, Signal Pagoda Road
Dagon Post Office, Yangon
Union du Myanmar

Télégrammes : General Khin Nyunt, Yangon, Myanmar

Télex : 21316

Fax : 95 1 222 950 **ou** 95 1 292 977 (*via* le ministère des Communications, de la Poste et du Télégraphe) **ou** 95 1 289 274 (*via* le ministère de l'Information)

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Général, (si c'est une femme qui écrit) **ou** Mon Général, (si c'est un homme qui écrit)

Bureau des études stratégiques du ministère de la Défense :

Colonel Hla Min
Office of Strategic Studies
Department of International Affairs
c/o Ministry of Defence, Signal Pagoda Road
Dagon Post Office, Yangon
Union du Myanmar

Télégrammes : Colonel Hla Min, Yangon, Myanmar

Télex : 21316

Fax : 95 1 222 950 **ou** 95 1 292 977 (*via* le ministère des Communications, de la Poste et du Télégraphe) **ou** 95 1 289 274 (*via* le ministère de l'Information)

Formule d'appel : *Dear Colonel*, / Colonel, (si c'est une femme qui écrit) **ou** Mon Colonel, (si c'est un homme qui écrit)

COPIES aux représentants diplomatiques du Myanmar dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 17 OCTOBRE 2000, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

La version originale a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi. La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -